



TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE



CAHIER REVENDICATIF

Les mobilités
Lieux et espaces de travail
Énergie
Agriculture et alimentation
Économie circulaire
Épargne salariale





CONTACTS

Olivier Clément

Secrétaire régional

06 81 07 67 20

oclement@iledefrance.cfdt.fr

SOMMAIRE

Avant-propos	05
Les mobilités	06
Lieux et espaces de travail	07
Énergie	08
Agriculture et alimentation	09
Économie circulaire	10
Épargne salariale	11
Témoignages	12



ÎLE DE FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



AVANT-PROPOS

La CFDT Île-de-France est engagée pour la construction d'une réelle politique de la transition écologique juste. Celle-ci doit associer les organisations syndicales sur la base d'un socle revendicatif ciblant les enjeux prioritaires environnementaux et sociaux de notre région.

Au cours du premier semestre 2023, la CFDT Île-de-France a organisé des réunions thématiques pour établir un temps d'écoute et de débat porté par le groupe de travail syndical dédié à la transition écologique juste.

Ces échanges autour des thèmes des mobilités, des espaces et lieux de travail, de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie circulaire et de l'épargne salariale, ont permis d'établir des diagnostics partagés et de concevoir le présent cahier revendicatif.

Celui-ci est conçu comme un outil évolutif au service des équipes syndicales des entreprises et des administrations selon leurs besoins.

L'Union régionale accompagnera les syndicats franciliens en menant des actions de sensibilisation autour des thèmes de la transition écologique juste.

Notre engagement syndical d'aujourd'hui doit participer à la transformation de la société de demain, dans un monde du travail qui devra bousculer ses habitudes et ses méthodes.

Olivier Clément
Secrétaire régional
en charge de la transition écologique juste

LES MOBILITÉS

La CFDT Île-de-France souhaite promouvoir, en collaboration avec les acteurs locaux, associations, organismes publics et collectivités, les mobilités solidaires et des déplacements domicile/travail plus durables.

- 1** | **Revendiquer un financement des employeurs pour les mobilités solidaires**, telles que le covoiturage sans but lucratif, l'autostop, l'autopartage, les auto-écoles sociales et solidaires, les garages de réparation et d'auto-réparation de vélos et les garages solidaires.
- 2** | **Mettre en avant les mobilités durables**, vélo et vélo à assistance électrique, en coopération avec les associations spécialisées.
- 3** | **Faire connaître auprès des équipes syndicales les mobilités inversées** – les services vont vers les usagers – telles que les épiceries itinérantes, les distributions alimentaires, les camions de soins ambulants, le Bricobus des Compagnons bâtisseurs.
- 4** | **Encourager les équipes syndicales** à faire des trajets domicile-travail et des déplacements professionnels un thème de campagne pour les élections professionnelles car ces sujets sont partie intégrante des conditions de travail et de la qualité de vie au travail.
- 5** | **Négocier des accords de mobilité durable** avec les employeurs dans les comités sociaux et économiques et revendiquer l'aide à l'achat ou à la location de VAE (Vélos à assistance électrique), le leasing social de véhicules et la mise en œuvre dans les meilleures conditions possibles du forfait mobilités durables en favorisant l'intermodalité (transport en commun/vélo/marche/ trottinettes...).
- 6** | **Négocier aussi dans les fonctions publiques** même si aucune négociation obligatoire n'est prévue sur cette question.
- 7** | **Intégrer les thèmes de la mobilité** (stationnement vélo par exemple) dans les accords de télétravail.
- 8** | Quand c'est possible, **revendiquer l'affectation des salariés** vers des sites plus proches de leur lieu d'habitation.
- 9** | **Revendiquer des déplacements en train** plutôt qu'en voiture ou en avion pour les déplacements professionnels.

LIEUX ET ESPACES DE TRAVAIL

Négocier et expérimenter le télétravail et le flex office sans oublier le présentiel qui reste la norme.

- 10** | **Viser un équilibre entre présentiel, télétravail et tiers lieux.**
Le travail à distance est une question d'attractivité pour les entreprises et une revendication des jeunes salariés.
- 11** | **Revendiquer l'expérimentation de la semaine de quatre jours.**
- 12** | **Négocier en CSE le télétravail et le flex office** comme pour tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail.
Sur ces sujets il faut consulter les salariés sur leur rythme de travail et de télétravail, leur rythme idéal de télétravail, pourquoi viennent-ils au bureau ?
L'expérimentation doit être prévue dans un accord.
- 13** | **Négocier des accords** pour les travailleurs sur site.



ÉNERGIE

Il faut changer nos comportements, se déplacer moins (télétravail), prendre les transports en commun... La sobriété est un préalable et à titre syndical, on a un rôle à jouer.

- 14 | **Revendiquer l'installation de panneaux voltaïques** dans les entreprises, les bâtiments publics, les organismes d'habitat social...
- 15 | **Revendiquer un vrai débat sur l'éolien**, durable ou pas, en bordure de l'Île-de-France ou pas...
- 16 | **Travailler avec nos représentants au Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser)** pour rappeler la dimension sociale de la transition écologique juste.
- 17 | **Revendiquer la création d'une filière de la rénovation thermique des bâtiments** qui est un gisement d'emplois important et permet de diviser par cinq la consommation d'énergie.



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Changer de modèle agricole pour assurer la sécurité alimentaire et répondre aux défis environnementaux.

- 18 Dans une région où la monoculture domine, **favoriser le replantage de haies et des modes de culture** tels que la polyculture, la permaculture et l'agriculture urbaine, et limiter les intrants chimiques.
- 19 **Agir pour limiter l'artificialisation des sols** afin de conserver des terres pour l'agriculture.
- 20 **Développer la formation et l'emploi** pour le maraîchage, l'arboriculture et les circuits courts.
- 21 **Revendiquer** auprès du Conseil régional d'Île-de-France que l'agriculture biologique bénéficie d'une **meilleure répartition des subventions et des aides**.
- 22 **Favoriser le maillage de commerces** et d'épiceries sociales et solidaires ainsi que les Amap et autres circuits courts.
- 23 **Lutter contre le gaspillage** et travailler sur les comportements des consommateurs.
- 24 **Soutenir une alimentation durable** dans les instances collégiales de la fonction publique, les associations, les entreprises et les habitants (Ceser, Conseils de développement territoriaux, Pacte du pouvoir de vivre...).
- 25 **Soutenir les actions pour les saisonniers et pour les travailleurs détachés** de l'agroalimentaire pour améliorer leurs conditions de travail.
- 26 **Demander** que la CFDT-Île-de-France, en lien avec les fédérations et syndicats concernés, intègre le **Comité régional de l'alimentation** pour peser sur les choix en matière de restauration collective, d'organisation du travail et de conditions de travail du personnel en cuisine.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une filière à construire pour recycler et investir dans les nouveaux métiers du tri, du recyclage et du réemploi.

- 27 | **Être vigilant pour les conditions de travail**, la pénibilité et la santé au travail des salariés sur les chantiers des déchets et de l'assainissement.
- 28 | **Encourager le dialogue social et environnemental** dans les entreprises, insuffisamment utilisé. Les représentants des salariés doivent être informés et consultés.
- 29 | **Revendiquer la construction de bâtiments qui puissent être recyclés.**
- 30 | **Lutter contre l'exportation de nos déchets** vers des pays aux conditions de travail délétères.
- 31 | **Appuyer la collecte des biodéchets** des particuliers et de la restauration collective pour compost et/ou méthanisation.



ÉPARGNE SALARIALE

L'épargne salariale est un enjeu de développement syndical et l'un des thèmes importants de négociation collective en entreprise.

32

Mettre en place des dispositifs de participation négociés dans les entreprises de moins de 50 salariés.

La CFDT propose à ses élus négociateurs une formule simplifiée égale à 10 % du résultat net de l'entreprise.

33

Négocier dans les entreprises de plus de 50 salariés sur l'augmentation exceptionnelle des bénéfices.

34

Soutenir l'application en entreprise de l'Accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur en entreprise de février 2023, qui permet aux salariés d'être directement intéressés à la valorisation de l'entreprise et pas seulement à ses résultats et informer les élus sur l'investissement socialement responsable et le label Comité intersyndical de l'épargne salariale.

TÉMOIGNAGES

DE MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES JUSTES



FLORENCIO MARTIN,
DÉLÉGUÉ SYNDICAL CFDT VÉOLIA

Ce cahier revendicatif est une plateforme utile et, nécessairement, perfectible. La transition écologique est aussi une question de transformation de la société avec des choix d'actions à financer et des sommes qui seront allouées par les pouvoirs publics, notamment les collectivités et, *in fine*, les consommateurs.

Notons qu'outre les questions environnementales, c'est bien notre modèle social qui est questionné par la mondialisation, les risques climatiques et les réglementations qui viennent bousculer nos entreprises. Il va donc falloir "réarmer" aussi nos équipes syndicales pour anticiper les prochaines mutations liées à la transformation écologique, pour qu'elle soit juste, acceptable et acceptée.

Pour ma part, je vois la nécessité d'un accompagnement des équipes syndicales, leur formation (je ne parle pas de fresques du climat, évidemment) à cette transition écologique juste pour comprendre ses impacts sur les emplois (GEPP), un dialogue social qui intègre davantage la dimension environnementale et la nécessité d'une réflexion sur la stratégie des entreprises dans un contexte d'évolution législative et réglementaire sur les sujets "écologiques" poussant à une sobriété. Comme tout sujet important pour les entreprises, leur management n'a pas de grande volonté de négocier et encore moins de s'engager sur ces sujets sans contrepartie financière ou encore permettant une défiscalisation des sommes dépensées. Bien entendu, cela dépend grandement de leur secteur d'activité. C'est donc au niveau du gouvernement et des partenaires sociaux et patronaux qu'il faut militer pour obtenir un cadre plus favorable.



Les enjeux environnementaux peuvent aider la CFDT à se faire entendre en menant des actions de visibilité pour mieux arborer ses revendications en termes de transition écologique juste.

Chez Véolia, nombre de mesures relatives à la mobilité avancées dans cette plateforme revendicative ont été mises en place ou en cours de l'être, plus unilatéralement que par le jeu de la négociation. Le rapport de force pour négocier n'est pas toujours là sur les questions de pouvoir d'achat et cela peut devenir compliqué si le lien n'est pas fait avec le devenir de leurs emplois et l'adaptation nécessaire de certains métiers dans le cadre d'une GEPP partagée. Au Syndicat national des personnels de l'eau et de l'assainissement CFDT, la transformation écologique et la recherche permanente d'économies amènent à se préoccuper du maintien des avantages sociaux, des rémunérations et statuts des salariés au sein de nos entités et à s'assurer que ceux-ci ne perdent pas leurs acquis lors de transferts de contrats avec la réduction de leur durée. Le contrat avec le SEDIF a fêté 100 ans. Les renouvellements se font tous les 10-12 ans, ce qui limite les capacités de financement à long terme et les moyens pour accompagner une transition juste. La réduction du nombre de salariés est la principale variable d'ajustement avec les apports de la technologie, la digitalisation, l'automatisation et bien sûr l'intelligence artificielle qui bénéficie d'un regain d'intérêt avec l'explosion de l'IA générative avec Chat GPT en 2023. À horizon de 3 à 5 ans, les conséquences sur les emplois dans nos métiers seront palpables pour les salariés et leurs emplois de plus en plus spécialisés.

Je souhaite que le choix de la CFDT Île-de-France d'aborder la question de la transition écologique juste par la voie de passage du revendicatif, permette à nos équipes sur le terrain d'être sensibilisées et actrices des transformations de demain.



STÉPHANE RABUEL,
DÉLÉGUÉ SYNDICAL À LA CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS
MEMBRE DU BUREAU RÉGIONAL
DE LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE



L'écologie n'est plus une option, elle devient rapidement désormais un axe structurant pour toutes les décisions, à tous les niveaux. Le cahier revendicatif coconstruit au sein de la CFDT Île-de-France permet de retracer les enjeux de la transition écologique avec un focus interprofessionnel et régional. C'est un appui pour ma pratique syndicale à plusieurs niveaux.

Sur le plan revendicatif, le cahier permet de mieux porter nos demandes. Par exemple, la maîtrise du télétravail et la haute qualité des locaux administratifs, l'encouragement des mobilités douces et des transports collectifs, l'orientation de l'épargne salariale... Ce sont des thèmes parlants et des négociations ouvertes dans notre champ professionnel. Ils questionnent et offrent des leviers en termes de pouvoir d'achat ou de partage de la valeur.

Sur le plan du développement syndical, les personnels, et en particulier les plus jeunes, attendent un engagement du syndicat. Nos valeurs et notre participation au Pacte du pouvoir de vivre nous placent comme un syndicat de transformation sociétale. C'est un avantage. La déclinaison d'un cahier revendicatif régional permet de concrétiser ces ambitions dans la proximité et de matérialiser des enjeux régionaux plus éloignés de mon champ professionnel mais portés par la CFDT, comme l'alimentation ou la préservation des sols.

Ce cahier réaliste et équilibré est un bon outil pour faire connaître et partager des valeurs, et inscrire nos revendications et nos actions dans une transition écologique, sociale et juste !



BRIGITTE WAINTRAUB
MEMBRE DU BUREAU RÉGIONAL
DE LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE



Il ne se passe pas une journée sans que l'on entende parler de transition écologique ; entreprises, politiques, publicitaires, tous s'affichent « vert ».

La transition écologique ne s'arrête pas au tri sélectif ou à l'achat de véhicules propres. Elle nous interroge sur notre mode de vie tant personnel que professionnel.

La CFDT la veut JUSTE ! La transition doit être le socle d'une société plus respectueuse de notre environnement, plus inclusive. C'est une opportunité, un levier dont on doit se saisir pour questionner nos conditions de travail et nos modes de déplacements.

La transition écologique aujourd'hui comme demain ne doit pas être confisquée par des politiques opportunistes ou des groupes financiers avides de « bons coups ».

La transition se doit d'être juste, accessible, source de progrès social pour tous. C'est dans ce cadre défini que le rôle des équipes militantes est incontournable.





Union régionale Interprofessionnelle des syndicats CFDT d'Île-de-France
78 rue de Crimée 75019 Paris | tél 01 42 03 89 00 | contact@iledefrance.cfdt.fr
Illustrations : CFDT - Service Information Communication
Impression : KMC Graphic - RCS Melun 800 602 179 000 15
Imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement
Février 2024

